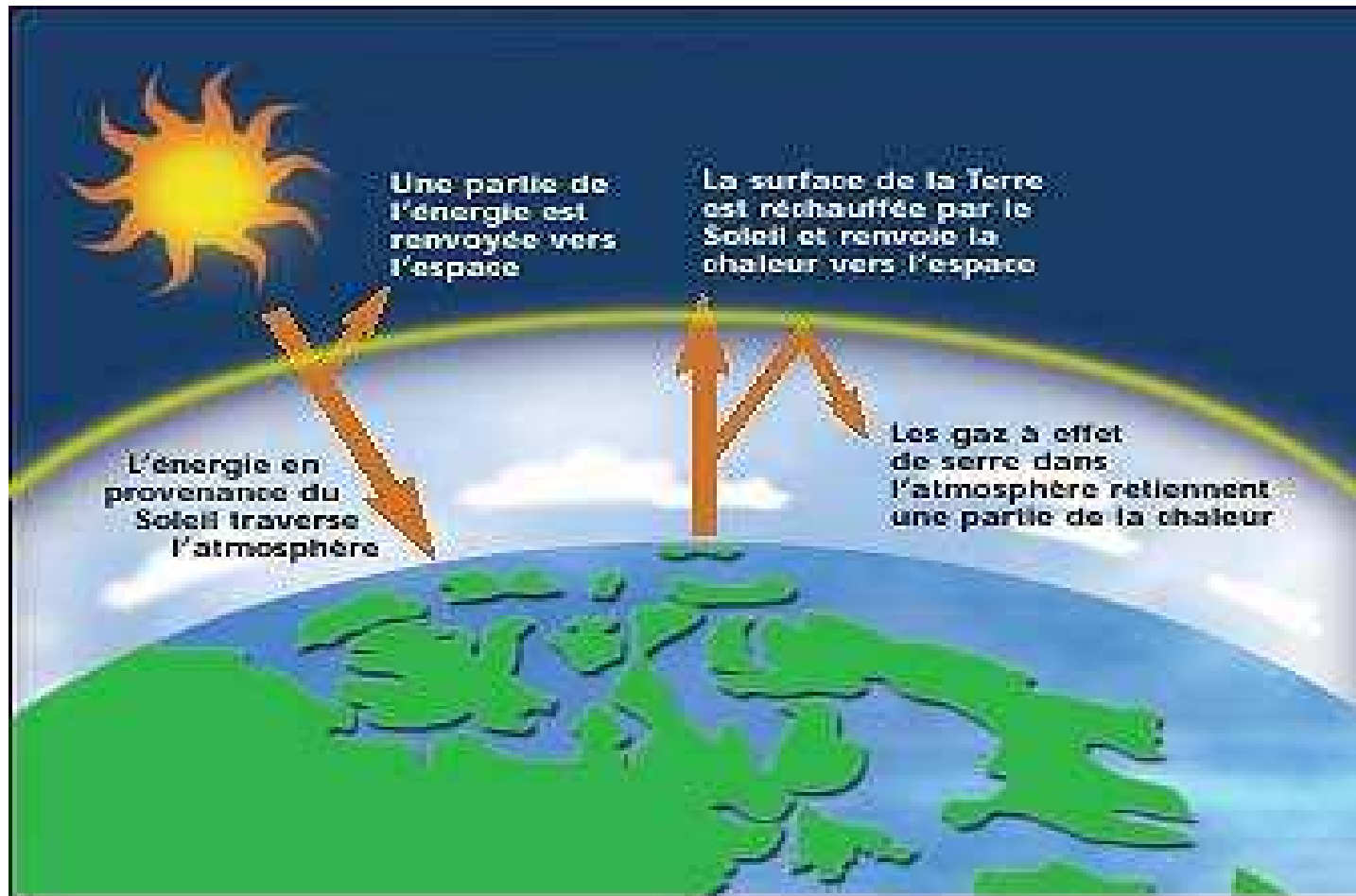


Traitement des ordures ménagères (poubelle orange)

En 1990, près de la moitié des déchets était mis en décharge. Cette proportion diminue depuis.

Le recyclage des déchets progresse à cause du tri. Le recyclage des emballages est de 90% pour les papiers-cartons, environ 20% pour les plastiques et plus de 70 % pour le verre.

L'incinération des déchets rejette dans l'air des gaz à effet de serre qui réchauffent la planète et des polluants.



L'incinération des ordures ménagères permet de récupérer de l'énergie (chaleur, électricité) *utilisée parfois pour chauffer des habitations* et des matériaux pour les travaux routiers pour servir de sous bassement aux routes.

